Ensemble, développons les filières de matériaux bio-sourcés pour la construction en région Limousin

Novembre 2013



Le mot du directeur

Les matériaux bio-sourcés, une terminologie récente pour une réalité ancienne ! Une grande partie des immeubles du centre historique de Limoges est construite en pisé ; en 1840, environ 176 000 ha de chanvre sont cultivés en France.

Aujourd'hui, les matériaux les plus utilisés dans la construction ont changés et présentent de nouvelles caractéristiques. Les matériaux historiques possèdent d'autres qualités et viennent enrichir la gamme des produits disponibles.

Nous avons souhaité analyser les forces et les faiblesses du Limousin sur le développement du bio-sourcé dans la construction, et surtout définir les pistes d'actions pour développer ces filières en Limousin. L'usage des matériaux bio-sourcés se développe, répond aux nouvelles demandes des prescripteurs et des constructeurs.

Leur production s'inscrit dans le développement d'une économie de proximité, associant l'agriculture, l'industrie, les fournisseurs et les artisans du bâtiment. Le développement de ces filières permet de répondre aux enjeux de la transition écologique et énergétique tout en dynamisant une économie ancrée dans notre territoire.

Robert MAUD



Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ET DU LOGEMENT www.territoires.gouv.fr

MINISTÈRE

DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

PRÉFET DE LA RÉGION LIMOUSIN MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

www.developpement-durable.gouv.fr

à faible impact environnemental est apparu comme un secteur d'activité bien implanté, fort et présentant un potentiel de développement prometteur. Compte tenu des caractéristiques du parc de logement existant dans notre région en terme de qualité du bâti, de vétusté, de vacance, les matériaux bio-sourcés (matériaux d'origine végétale ou animale) apparaissent comme une véritable aubaine permettant d'augmenter la valeur ajoutée locale, en favorisant la production, la transformation et l'utilisation à l'échelle régionale. Sous la conduite d'un comité de pilotage diversifié, le cabinet Nomadéis a réalisé une analyse de la situation du Limousin et a établi un plan d'action qui a été défini avec les forces vives locales.

Pour en assurer la mise en œuvre opérationnelle, un accompagnement de proximité et une animation forte sont indispensables afin d'assurer le maintien et le développement des liens entre les secteurs agricole, de l'industrie, de la transformation, de la commercialisation, de l'artisanat et de la construction.

C'est l'objectif que se sont fixés les partenaires pour avancer rapidement et parvenir à structurer de nouvelles filières en Limousin.

LA FILIÈRE CHANVRE

- Des conditions naturelles favorables à la culture du chanvre en Limousin (importante région productrice il y a plus d'un siècle).
- ✓ Un réseau de producteurstransformateurs déjà structuré et mobilisé au sein de l'association Lo Sanabao.
- ✓ Un cadre réglementaire national avancé pour l'utilisation des laines isolantes et bétons de chanvre.

- Des Volumes de production transformation encore insuffisants.
- ✓ Des réticences persistantes des artisans à utiliser les matériaux à base de chanvre.
- ✓ L'absence pour l'instant d'un relai susceptible de faire le lien entre producteurs et artisans

pour améliorer la chaine logistique.

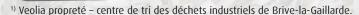




LA FILIÈRE OUATE DE CELLULOSE

- ✓ Une matière première abondante (ex: 15 à 20 000 tonnes/an¹ dans un rayon de 80 km autour de Brive).
- ✓ Un réseau de collecte structuré (région historique pour l'industrie papetière).
- ✓ La présence d'entreprises et d'artisans mettant en œuvre ces produits.
- ✓ Un prix compétitif.

- ✓ L'absence de fabricants spécialisés sur le territoire, mais une surcapacité à l'échelle nationale.
- ✓ Des difficultés à dispenser une formation générique aux artisans, notamment du fait de l'hétérogénéité des équipements utilisés.



LA FILIÈRE LAINE DE MOUTON

- Une matière première locale reconnue pour sa qualité.
- ✓ Un réseau de collecte bien organisé (organisations de producteurs, coopératives, négociants).
- Des acteurs de soutien nombreux, dynamiques et prêts à accompagner le développement d'une valorisation de la laine dans le bâtiment à condition de ne pas concurrencer la valorisation pour le tissage.
- Un prix d'achat aujourd'hui trop faible pour inciter les éleveurs à revendre leur laine dans le cadre d'une filière industrielle.
- ✓ L'absence de tri préalable à la collecte, empêchant une différenciation des laines selon leur qualité.
- ✓ **L'absence d'usine de lavage** de la laine sur le territoire.
- Une demande finale encore peu développée.





FORCES

FAIBLESSES

SELLEG

LA FILIÈRE TEXTILE RECYCLÉ

- ✓ Des acteurs majeurs implantés sur le territoire (Le Relais, Sita).
 ✓ Un réseau de collecte dense (1 container pour 2 000 habitants en Haute-Vienne).
- ✓ Un **gisement relativement abondant** (8 150 tonnes par an).
- La création prochaine d'un centre de tri en Haute-Vienne par Sita et l'établissement d'un partenariat avec l'entreprise NTP (Non Tissé Production) pour l'exploitation des textiles non réutilisables.

- Un gisement encore exploité hors des frontières régionales.
- ✓ **Une coopération** à renforcer entre les départements.
- ✓ Des matériaux au prix encore élevé.
- ✓ Un risque de conflit d'usage avec les associations de collecte locales (Croix Rouge, Secours Populaire...).

LA FILIÈRE TERRE CRUE²

- Des pôles de formation et d'innovation actifs sur le territoire.
- ✓ La présence de l'antenne du Centre Technique de Matériaux Naturels de Construction (CTMNC).
- ✓ Des partenariats avec des acteurs de référence (Asterre, CRAterre-Ensag...)
- ✓ Une complémentarité avec d'autres filières (pierre, chanvre, paille, etc.);
- Des synergies possibles en matière de Recherche & Développement.

- L'absence d'activité de fabrication de matériaux sur le territoire.
- Une réticence des maîtres d'ouvrage (perception d'un matériau ancien et peu efficient).
- ✓ Un manque d'artisans qualifiés.
- ✓ L'absence de Document Technique Unifié (DTU) pour la construction en terre.



²⁾ La terre crue, d'origine organique, n'est pas un matériau bio-sourcé à proprement parler, mais relève de la catégorie des éco-matériaux.

SYNTHÈSE DES QUALITÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES BIO-SOURCÉES

ATOUTS

- ✓ Pour la plupart des filières étudiées, le Limousin bénéficie d'importants gisements de matières premières encore peu exploités.
- ✓ Des pôles de recherche et de formation actifs et innovants, tels qu'ESTER Technopole (CTMNC) ou le Lycée des métiers du bâtiment de Felletin, sont implantés sur le territoire.
- ✓ Le Pôle Eco-construction Limousin apporte de la visibilité et un fort potentiel de mise en réseau des acteurs des filières présents sur le territoire.
- ✓ Les filières bio-sourcées comptent des acteurs motivés et impliqués au niveau local (associations, distributeurs, artisans, etc.) et mobilisés pour certains au sein de réseaux nationaux (Réseau Français de la Construction en Paille, Chanvriers en Circuit Court...).

FREINS

- Du fait du manque d'équipements et d'infrastructures, **les filières restent souvent** à une échelle artisanale et les gisements disponibles sont insuffisamment valorisés.
- ✓ Un seul fabricant de matériaux bio-sourcés est implanté sur le territoire à ce jour (l'entreprise NTP).
- Les caractéristiques des matériaux biosourcés restent encore relativement méconnues par les parties prenantes.
- L'adoption par les artisans a pris du retard par rapport à d'autres régions françaises.
- ✓ De nombreux acteurs des filières bio-sourcées présents sur le territoire font part de leurs **difficultés à recruter du personnel qualifié.**

UNE CONCERTATION ÉLARGIE, UN PLAN D'ACTION PARTAGÉ



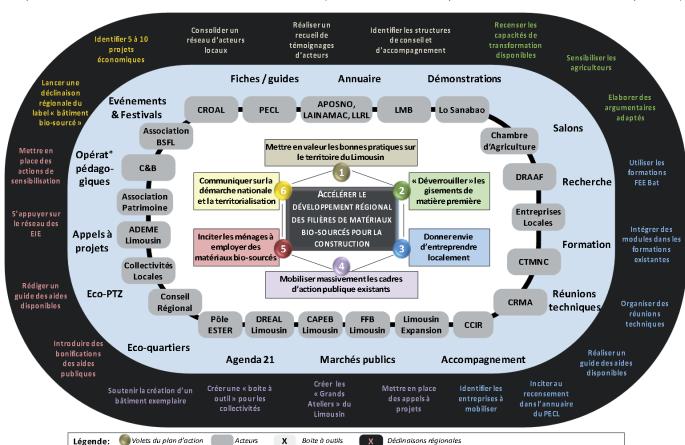
Deux ateliers, 31 acteurs impliqués pour s'engager dans un plan d'action ambitieux et réaliste, sous l'égide du comité de pilotage constitué de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), la Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), la Chambre de Commerce et d'Industrie régionale (CCIR), la Chambre d'Agriculture Limousin, le Conseil régional, la Cellule Économique du BTP et le Pôle Éco-construction.

PRINCIPALES ATTENTES EXPRIMÉES PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE

- ✓ Renforcer la coordination des actions déjà menées sur le territoire pour les rendre plus efficaces mais aussi pour mieux les valoriser.
- ✓ **Inciter les professionnels à monter en compétences** sur ces matériaux afin d'accompagner le développement des marchés concernés.
- ✓ **Sensibiliser les maîtres d'ouvrage publics et les particuliers** aux caractéristiques et qualités des matériaux bio-sourcés pour permettre de développer le marché.
- ✓ **Initier rapidement des actions concrètes** suite aux ateliers de concertation en vue de développer les filières de matériaux bio-sourcés pour la construction en Limousin.

SCHÉMA DE SYNTHÈSE DU PLAN D'ACTION*

Le plan d'action se décline en 6 axes, 15 sous-axes et 32 actions (dont 12 actions retenues pour être mises en œuvre de manière prioritaire).



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Limousin

22, rue des Pénitents Blancs CS 53218 - 87032 Limoges cedex Tél : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 34 66 45 Contact : Véronique LAGRANGE - 05 55 12 96 10

Mél : DREAL-Limousin@developpement-durable.gouv.fr

Directeur de publication : Robert MAUD

Chef de projet : Éric TIBI Crédit photo : DREAL/MEDDE

Réalisation DREAL/Communication : Jean-Michel PLUMART





*Schéma provisoire soumis à évolution.